Activité développée sur Vernon, Evreux, Louviers, Gisors, Etrépagny, Les Andelys



Nos médiateurs familiaux

Nos médiateurs sont expérimentés dans les différents familiaux, spécialisés dans les conflits parents-adolescents. Ils sont détenteurs d'un diplôme d'état et sont soumis au code déontologique de la médiation : neutralité, confidentialité et respect des personnes.

Les tarifs

Mediation familiale – Bareme national a compter du 03 avril 2018		
Revenus mensuels (R)	Base tarifaire séance/personne	Plancher et plafond pour chaque tranche de revenus
R <rsa socle<="" td=""><td>2€</td><td>2€</td></rsa>	2€	2€
RSA socle <r<smic< td=""><td>5€</td><td>5€</td></r<smic<>	5€	5€
Smic <r<1550€< td=""><td>5€ + 0.3% R</td><td>de 8€ à 10€</td></r<1550€<>	5€ + 0.3% R	de 8€ à 10€
1551 <r<2000€< td=""><td>5€ + 0.5% R</td><td>de 13€ à 15€</td></r<2000€<>	5€ + 0.5% R	de 13€ à 15€
2001 <r<2500€< td=""><td>5€ + 0.8% R</td><td>de 21€ à 25€</td></r<2500€<>	5€ + 0.8% R	de 21€ à 25€
2501 <r<3800€< td=""><td>5€ + 1.2% R</td><td>de 32€ à 51€</td></r<3800€<>	5€ + 1.2% R	de 32€ à 51€
3800 <r<5300€< td=""><td>5€ + 1.5% R</td><td>de 62€ à 85€</td></r<5300€<>	5€ + 1.5% R	de 62€ à 85€
R>5301€	5€ + 1.8% R	de 100€ à de 131€ maximum

Les montants résultant du calcul de la participation familiale sont arrondis à l'euro le plus proche.

La participation financière ne s'applique pas à l'entretien d'information dont le principe de gratuité a été retenue pour permettre aux personnes de s'engager en toute connaissance du processus de médiation familiale.

S'agissant des autres entretiens, la participation financière est applicable par séance et par personne.

Seuls les paiements en espèces ou par chèque sont acceptés.

Nos partenaires

















Siège Social & Administratif Direction Générale

Quartier « Les Blanchères » 40 rue Louise Damasse - CS 30801 27207 Vernon cedex Tél. 02 32 64 35 70

E-mail: siege.asso@lesfontaines.fr www.lesfontaines.eu





entre de guidance familie

LE TRAIT D'UNION





Prise de rendez-vous Secrétariat ouvert les mardi et mercredi

Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1955

Pour qui?

Les personnes en rupture de communication au sein de la famille (parents, grandsparents, fratries, jeunes adultes, familles recomposées...)

Les adolescents en conflit avec leurs parents.

Les personnes mariées ou non qui envisagent une séparation, un divorce.

Les parents après la séparation.

Les conflits de successions.

Pour quoi faire?

Rétablir la communication dans le couple, dans la famille recomposée, avec son adolescent...

Comprendre les enjeux de la séparation.

Organiser la vie des enfants, des parents après une séparation, une recomposition familiale.

Négocier des accords durables dans l'intérêt de chacun.

Maintenir les relations intra familiales.

Repérer les rôles et les places de chacun : Parents, adolescents, beaux-parents, grandsparents, fratries...

Quand?

A tout moment et le plus tôt possible dans les différends familiaux.

Comment?

Dans le cadre d'entretiens confidentiels, le médiateur offre un espace d'écoute et de dialogue dans le respect des valeurs de chacun.

La médiation se met en place soit à la demande des personnes elles-mêmes (médiation conventionnelle), soit sur proposition du Juge aux Affaires Familiales dans le cadre d'une procédure (médiation judiciaire).

Avec qui?

Un médiateur familial, professionnel qualifié, diplômé d'état.

Tiers indépendant, impartial, tenu à la confidentialité.

Ou?

27200 Vernon

Quartier « Les Blanchères » 40 rue Louise Damasse

27000 Evreux ZI de Netreville 763 rue de Cocherel

27400 Louviers 22bis rue François Le Camus

27140 Gisors
CENTRE SOCIAL PAUL ELUARD
Rue Fabre d'Eglantine

27150 Etrépagny
MAISON DE SERVICE AU PUBLIC
3 rue Maison de Vatimesnil

27700 Les Andelys
MAISON DE LA FAMILLE
ET DES SOLIDARITES
Rue des oiseaux

Nous proposons également des séances de médiation familiale à distance par le biais de Skype (vidéo conférence sur internet) pour les personnes éloignées géographiquement